

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce FCPE. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce FCPE et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

AMUNDI PATRIMOINE ESR

Code AMF: (C) 990000052919

Ce fonds commun de placement d'entreprise (FCPE) est géré par Amundi Asset Management, société du groupe Amundi FCPE – Fonds d'Epargne Salariale soumis au droit français.

Objectifs et politique d'investissement

Classification de l'Autorité des Marchés Financiers : " Diversifié ".

En souscrivant à AMUNDI PATRIMOINE ESR, nourricier de Amundi Patrimoine - S vous recherchez, par l'intermédiaire du fonds maître, à accéder à des expertises variées au sein d'un univers large constitué des marchés internationaux obligataires, monétaires, actions et devises.

Compte tenu de la structure tarifaire (frais propres au nourricier et frais du maître), l'objectif de gestion du nourricier consiste également à réaliser une performance annualisée de 5 % au delà de l'EONIA capitalisé.

La performance AMUNDI PATRIMOINE ESR peut être inférieure à celle de Amundi Patrimoine - S en raison de ses propres frais.

Rappel de l'objectif de gestion du fonds maître :

Votre investissement est réalisé au travers de Amundi Patrimoine - S, c'est-à-dire qu'il est investi en totalité et en permanence dans celui-ci et à titre accessoire en liquidités.

L'objectif de gestion est de réaliser une performance annualisée de 5% au-delà de l'EONIA capitalisé, indice représentatif du taux monétaire de la zone euro, après prise en compte des frais courants. Compte tenu de l'objectif de gestion, la performance de l'OPC ne peut être comparée à celle d'un indicateur de référence pertinent. Pour y parvenir, l'équipe de gestion, à partir de son analyse macroéconomique et du suivi de la valorisation des classes d'actifs, met en place une gestion flexible et de conviction afin d'optimiser à tout moment le couple rendement/risque. L'allocation d'actifs est construite en fonction des anticipations de l'équipe sur les différents marchés et du niveau de risque présenté par chaque classe d'actifs. La gestion diversifiée et réactive permet de s'adapter aux mouvements de marchés en vue de rechercher une performance durable. Cette allocation est mise en oeuvre à travers une sélection active d'OPC et/ou de titres en direct en utilisant tous les styles de produits d'actions, d'obligations, de produits monétaires et de devises. Les obligations seront sélectionnées selon le jugement de la gestion et dans le respect de la politique interme de suivi du risque de crédit de la Société de gestion. La gestion pourra recourir, de façon non exclusive et non mécanique, à des titres de toute notation. L'exposition globale du fonds aux marchés d'actions, de taux et de devises oscillera pour chacun de ces marchés à l'intérieur d'une fourchette comprise entre 0 et 100% de l'actif net. La sensibilité de la partie obligataire et monétaire sera comprise entre -2 et +10. Le fonds peut intervenir sur toutes les zones géographiques et investir dans des supports représentatifs de toutes les tailles de capitalisation. Le fonds est exposé au risque de change.

Le fonds pourra conclure des opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres. Des instruments financiers à terme pourront également être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition et/ou d'arbitrage et/ou afin de générer une surexposition et ainsi porter l'exposition du fonds au-delà de l'actif net.

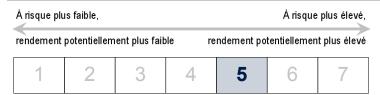
Les revenus et les plus-values nettes réalisées sont obligatoirement réinvestis.

Vous pouvez demander le remboursement de vos parts de façon quotidienne, les opérations de rachat sont exécutées chaque jour, selon les modalités décrites dans le règlement du FCPE.

Durée de placement recommandée : 5 ans.

Cette durée ne tient pas compte de la durée de blocage de votre épargne.

Profil de risque et de rendement



Le niveau de risque de ce FCPE reflète les prises de positions de la gestion sur les marchés des actions et de taux dans le cadre de la marge de manœuvre préalablement définie.

Les données historiques utilisées pour le calcul de l'indicateur de risque numérique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du FCPE. La catégorie de risque associée à ce FCPE n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les modalités de souscription/rachat du fonds maître sont précisées dans le prospectus du fonds maître.

Les risques importants pour le FCPE non pris en compte dans l'indicateur sont :

- Risque de crédit : il représente le risque de dégradation soudaine de la qualité de signature d'un émetteur ou celui de sa défaillance.
- Risque de liquidité: dans le cas particulier où les volumes d'échange sur les marchés financiers sont très faibles, toute opération d'achat ou vente sur ces derniers peut entraîner d'importantes variations du marché.
- Risque de contrepartie : il représente le risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis de votre portefeuille.

La survenance de l'un de ces risques peut avoir un impact négatif sur la valeur liquidative du portefeuille.

AMUNDI PATRIMOINE ESR 1



Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du FCPE y compris les coûts de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement				
Frais d'entrée	2% maximum			
Frais de sortie	Néant			

Ces taux correspondent au pourcentage maximal pouvant être prélevé sur votre capital avant investissement (entrée) ou en cas de rachat (sortie). L'investisseur peut obtenir auprès de son entreprise et/ou de son teneur de compte les taux des frais d'entrée et de sortie qui lui sont applicables.

Frais prélevés par le FCPE sur une année
--

Frais courants 0,95% de l'actif net moyen

Frais prélevés par le FCPE dans certaines circonstances

Commission de

Néant

performance

Les **frais d'entrée et de sortie** affichés sont des frais maximum. Dans certains cas, les frais payés peuvent être inférieurs - vous pouvez obtenir plus d'information auprès de votre entreprise et/ou du teneur de compte.

Les **frais courants** sont fondés sur les chiffres de l'exercice précédent, clos le 30 juin 2016.

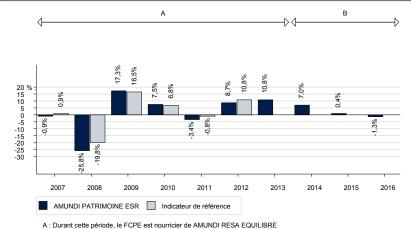
Ce pourcentage peut varier d'une année sur l'autre. Il exclut :

 les frais d'intermédiation, à l'exception des frais d'entrée et de sortie payés par le FCPE lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre OPC

Pour chaque exercice, le rapport annuel du FCPE donnera le montant exact des frais encourus.

Pour plus d'information sur les frais de ce FCPE, veuillez-vous référer aux rubriques "frais" de son règlement disponible sur le site internet www.amundi-ee.com.

Performances passées



Les performances ne sont pas constantes dans le temps et ne préjugent pas des performances futures.

Les performances annualisées présentées dans ce diagramme sont calculées après déduction de tous les frais prélevés par le FCPE. Le FCPE a été agréé le 24 mars 1970.

La devise de référence est l'euro (EUR).

B : Durant cette période, le FCPE est nourricier de AMUNDI PATRIMOINE

Informations pratiques

Nom du dépositaire : CACEIS Bank.

Nom du teneur de compte : Amundi Tenue de comptes et/ ou CA Titres et/ou Caisses Régionales de Crédit Agricole Mutuel et/ou, le cas échéant, tout autre Teneur de comptes désigné par l'Entreprise.

Forme juridique du FCPE : multi-entreprises.

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts du FCPE peuvent être soumis à taxation.

Le présent FCPE n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition est disponible sur le site internet de la Société de gestion : www.amundi.com).

Le conseil de surveillance est composé de représentants des porteurs de parts et de représentants de l'entreprise désignés selon les modalités prévues au règlement du FCPE. Il a notamment pour fonction d'examiner le rapport de gestion et les comptes annuels du FCPE, la gestion financière, administrative et comptable. Il décide notamment des opérations de fusion, scission ou liquidation. Pour plus de précision, veuillez vous reporter au règlement.

Le règlement et les derniers documents d'information périodique réglementaires du FCPE ainsi que le reglement et les derniers documents d'information périodique réglementaires de l'OPC maître, et toutes autres informations pratiques, sont disponibles gratuitement auprès de leurs sociétés de gestion.

La valeur liquidative est disponible sur le site internet www.amundi-ee.com.

La responsabilité de Amundi Asset Management ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du règlement du FCPE.

Ce FCPE est agréé en France et réglementé par l'Autorité des marchés financiers (AMF).

La société de gestion Amundi Asset Management est agréée en France et réglementée par l'Autorité des marchés financiers (AMF).

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 24 janvier 2017.

AMUNDI PATRIMOINE ESR 2

AMUNDI PATRIMOINE ESR



SYNTHESE MENSUELLE DE GESTION

31/01/2017

DIVERSIFIÉ

Données clés (source : Amundi)

Valeur Liquidative (VL) : 7,75 (EUR)
Date de VL et d'actif géré : 31/01/2017
Actif géré : 155,20 (millions EUR)
Indice de référence : Aucun

Objectif d'investissement

L'objectif de gestion est de réaliser une performance annualisée de 5% au-delà de l'Eonia capitalisé sur l'horizon d'investissement recommandé, après prise en compte des frais courants.

L'équipe de gestion met en place une gestion diversifiée, flexible et de conviction sur la base de ses anticipations sur l'évolution des différents marchés. Ainsi, la gestion du fonds cherche à s'adapter aux mouvements de marchés en vue de délivrer une performance durable. Les positions sur les marchés d'actions, de taux et de devises seront mises en place à la fois via des titres vifs et des

Profil de risque et de rendement (SRRI)

1 2 3 4 5

A risque plus faible, rendement potentiellement plus faible

A risque plus élevé, rendement potentiellement plus élevé

Le SRRI correspond au profil de risque et de rendement présent dans le Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI). La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ». Il n'est pas garanti et pourra évoluer dans le temps.

Performances



Performances glissantes *

	Depuis le	1 mois	3 mois	1 an	3 ans	5 ans
Depuis le	30/12/2016	30/12/2016	31/10/2016	29/01/2016	31/01/2014	31/01/2012
Portefeuille	-0.19%	-0.19%	-0.51%	1.76%	6.34%	24.75%

Performances calendaires (1) *

	2016	2015	2014	2013	2012	2011	2010	2009	2008	2007
Portefeuille	-1.33%	0.43%	6.97%	10.85%	8.66%	-3.43%	7.45%	17.28%	-25.83%	-0.91%

^{*} Les performances sont calculées dans la devise de référence, sur des données historiques. Les performances affichées sont nettes de frais de gestion. (1) Les performances calendaires couvrent des périodes complètes de 12 mois pour chaque année civile. Les performances ne sont pas constantes dans le temps et ne préjugent pas des performances et des rendements futurs. La valeur des investissements peut varier à la hausse ou à la baisse selon l'évolution des marchés.

Indicateurs

Sensibilité	3,36
Note moyenne	BB
Exposition Actions	37,96%
Poids des OPC en % de l'actif	46,94%
Nombre de lignes en portefeuille	947

La note moyenne du portefeuille inclut tous les instruments ayant une note (taux, monétaire) qu'ils soient détenus directement ou indirectement via un OPC.

Indicateur(s) glissant(s)

	1 an	3 ans	5 ans	
Volatilité du portefeuille	6,30%	5,87%	6,03%	
Ratio de Sharpe	0,37	0,37	0,75	

Analyse des rendements

	Depuis le lancemen
Baisse maximale	-42,47%
Délai de recouvrement (jours)	3724
Moins bon mois	09/2001
Moins bonne performance	-13,58%
Meilleur mois	10/2001
Meilleure performance	10,97%





Commentaire de gestion

Après plusieurs semaines d'euphorie, les marchés financiers ont montré leurs premiers signes de nervosité à l'approche de l'investiture de Donald Trump. Le Président américain a promis un programme de relance budgétaire vecteur de croissance économique mais pour le moment l'essentiel de ses discours porte sur ses mesures protectionnistes. Nous restons donc attentifs aux réactions des partenaires commerciaux des États-Unis qui pourraient à un moment donné jeter un trouble sur les marchés actions. Par ailleurs, les déclarations d'un membre du directoire de la Banque Centrale Européenne sur une possible sortie du programme d'achats d'actifs peut en partie expliquer la hausse des taux en Europe et en particulier en Allemagne où le taux à 10 ans allemand approche les 0,50% pour la première fois depuis un an.

Dans ce contexte nous avons décidé de protéger le portefeuille en cas d'éventuel repli des marchés car il est possible que nous assistions à une prise de bénéfices après le récent rallye des marchés actions. Aussi, nous avons acheté de la protection sur une partie de nos positions en actions européennes et américaines. Les positions actions ont contribué positivement à la performance du fonds grâce à la bonne tenue des marchés américaines et émergents.

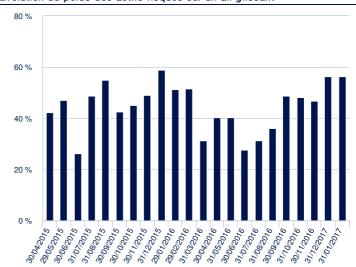
Au regard de la hausse des taux dans les pays développés, nous avons décidé d'arbitrer une partie de nos positions en obligations d'Etat américaines au profit des obligations indexées à l'inflation américaines qui bénéficient de l'augmentation de l'inflation. Elles sont donc moins pénalisées par la remontée des taux d'intérêts que les obligations d'Etat américaines. Nos positions se sont avérées payantes sur les obligations à haut-rendement mais les obligations d'Etat et d'entreprises ont été pénalisées par la hausse des taux européens.

Composition du portefeuille

Evolution de l'allocation d'actif

	31/12/2015	31/12/2016	31/01/2017
Actions	44,12%	38,31%	37,62%
Zone Euro	30,56%	12,25%	11,91%
Amérique du Nord	-	8,45%	7,96%
Asie Emergente	3,50%	-	-
Global Emergent	-	4,49%	4,72%
Europe	1,49%	1,04%	1,02%
Or	0,23%	0,35%	1,02%
Japan	4,31%	5,98%	6,15%
Immobilier	1,98%	2,11%	-
Monde	2,06%	3,64%	4,84%
Taux	56,26%	68,12%	64,95%
Zone Euro	-	-	-
Pays Emergents	4,79%	6,11%	5,81%
Etats	22,48%	23,42%	16,04%
Haut rendement	10,05%	11,97%	12,80%
Obligations Crédit	18,94%	21,11%	20,76%
Inflation	-	5,51%	9,54%
Monétaire	-	-15,78%	-9,42%
Monétaire	-	-15,78%	-9,42%
Volatilité	-	6,13%	4,03%
Volatilité	-	6,13%	4,03%
Obligataire Court Terme	-	3,22%	2,82%
Change	-	3,22%	2,82%
Global Macro	-	-	-

Evolution du poids des actifs risqués sur un an glissant



Les actifs risqués regroupent : les actions, les obligations à haut rendement et les obligations émergentes.

L'exposition présentée, qui peut varier en cours de mois, est celle de la fin du mois.



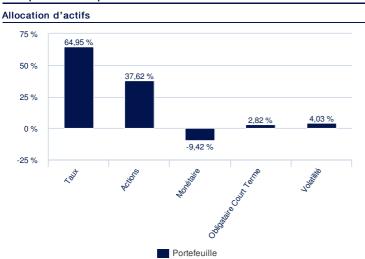
AMUNDI PATRIMOINE ESR



8,44 %

Autres

Composition du portefeuille - Allocation d'actifs



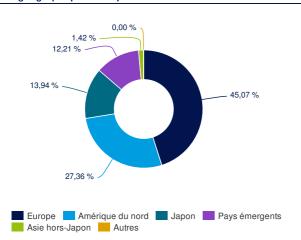
Principales expositions de change 100 % 85,36 % 60 % 40 %

6,20 %

USD

Composition du portefeuille - Poche actions

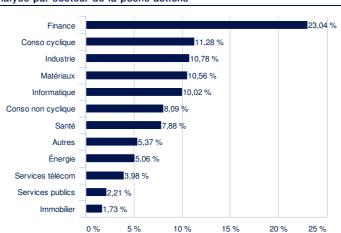
Répartition géographique de la poche actions



Analyse par secteur de la poche actions

EUR

0 %



Principaux émetteurs actions

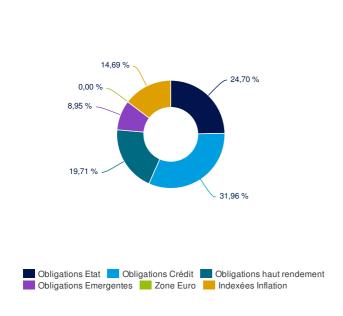
	% d'actif
AMUNDI FD EQ EMERGING WORLD	3,04%
AMUNDI ETF MSCI WORLD FINANCIA	2,70%
FIRST STATE GL LISTED INFRASTR	2,18%
AMUNDI ETF MSCI EMU UCITS ETF	2,00%
AMUNDI ETF MSCI EMERGING MKT	1,73%
AMUNDI FD EQ GLOBAL GOLD MINES	1,00%
AMUNDI ETF JAPAN TOPIX UCITS E	0,71%
BNP PARIBAS	0,25%
ING GROEP NV	0,21%
ANHEUSER-BUSCH INBEV NV	0,20%
Total	14,03%



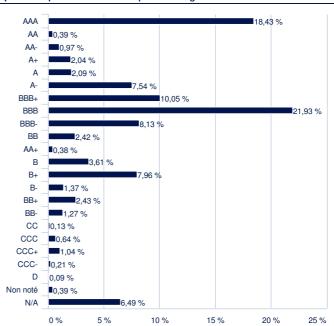


Composition du portefeuille - Poche obligations

Répartition par type d'émetteur de la poche obligations



Répartition par notation de la poche obligations



La poche obligations comprend les titres détenus directement ou indirectement via un OPC. En cas de détention d'un OPC, la répartition tient compte de la note de l'OPC et non pas de la répartition des notes des instruments détenus par cet OPC. La répartition n'inclut pas les instruments monétaires ni les futures.

Principales lignes d'obligations

	Secteur	% d'actif	Sensibilité
ITALIAN REPUBLIC	Etats Zone Euro	8,31%	0,49
UNITED STATES OF AMERICA	Etats hors Zone Euro	7,81%	1,08
AMUNDI FD BD EURO HIGH YIELD	-	4,35%	0,12
AMUNDI FD BD US CORPORATE	-	1,10%	0,08
AMUNDI FD BD GBL EMER HARD CUR	-	1,09%	0,07
PETROLEOS MEXICANOS (PEMEX)	Industrie	0,85%	0,03
SLOVENIA	Etats Zone Euro	0,71%	0,04
CROATIA	Etats hors Zone Euro	0,63%	0,03
PERTAMINA PERSERO PT	Industrie	0,62%	0,03
PERU	Etats hors Zone Euro	0,61%	0,05
Total Total	-	26,08%	2,02



AMUNDI PATRIMOINE ESR



Caractéristiques principales

Forme juridique	FCPE de droit français
Société de gestion	Amundi Asset Management
Dépositaire	CACEIS Bank
Date de création de la classe	24/03/1970
Devise de référence de la classe	EUR
Classification de l'organisme de tutelle	FCPE Diversifié
Affectation des sommes distribuables	Capitalisation
Code AMF	99000052919
Périodicité de calcul de la VL	Quotidienne
Commission de surperformance	Non
Frais courants	0,95% (prélevés)
Durée minimum d'investissement recommandée	5 ans
Nom du fonds maître	Amundi Patrimoine

Avertissement

Document simplifié et non contractuel, destiné à être remis exclusivement aux porteurs de parts. Les caractéristiques principales du fonds sont mentionnées dans sa documentation juridique sur simple demande au siège social de la société de gestion. La documentation juridique vous est remise avant toute souscription à un fonds. Ce fonds est géré par Amundi Asset Management. Investir implique des risques : les valeurs des parts ou actions des Fonds d'Epargne Salariale sont soumises aux fluctuations du marché, les investissements réalisés peuvent donc varier tant à la baisse qu'à la hausse. Par conséquent, les souscripteurs des Fonds d'Epargne Salariale peuvent perdre tout ou partie de leur capital initialement investi. Il appartient à toute personne intéressée par les Fonds d'Epargne Salariale préalablement à toute souscription de prendre connaissance des documents réglementaires en vigueur. La source des données du présent document est celle indiquée sous la mention SYNTHESE MENSUELLE DE GESTION en tête du document sauf mention contraire.

